

Tremblay, Fabrice

De: Accès à l'information - Montérégie
Envoyé: 6 septembre 2023 11:11
À: 'Marie-Ève Lapré'
Objet: Demande d'accès à l'information n° 200842580 - Lots 2 770 139 et 3 152 204 à Saint-Basile-le-Grand - GCI Automation
Pièces jointes: 1. R.I. du 2007-01-09_biffé.pdf; A- Art. 53 et 54_2020.pdf; Avis de recours.pdf

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 2023-07-07, concernant un site sis sur les lots 2 770 139 et 3 152 204 à Saint-Basile-le-Grand,

Le document visé par votre demande est accessible et joint au présent courriel

Toutefois, dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse dr16acces@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information de la Montérégie

Direction de l'accès à l'information
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
201 place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur 450) 928-7755
www.environnement.gouv.qc.ca

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de l'Estrie et de la Montérégie

RAPPORT D'INSPECTION

N/DOSSIER : 7610-16-01-0997000

DATE INSPECTION : 9 janvier 2007

HEURE : - Arrivée : 13h22

- Départ : 13h55

DATE DE RÉDACTION : 9 janvier 2007

NUMÉRO D'INTERVENTION: 300333078

1. IDENTIFICATION

INSPECTEUR/INSPECTRICE : Annick Abel

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ

ADRESSE POSTALE (si différente)

Articles 53 et 54 L.A.D. (terrain de la rue
Bouchard)
Rue Bouchard
Saint-Basile-le-Grand

PLAIGNANT(E) :

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
* Voir au dossier	
Rencontré(e) : oui ☒ non ☐ N/A ☐	

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
--------------	-----------

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

	PHOTO(S)	CROQUIS	CARTE(S)
Nombre	☒ 8	☐	☒ 1

ÉCHANTILLONS

EAU	AIR	SOL	FLORE	FAUNE	DÉCHETS
☐	☐	☐	☐	☐	☐
AUTRE(S) ☐					
Précisez :					

BUT(S) : SCW concernant un terrain contaminé par la Ville

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Je suis arrivée sur la rue Bouchard à 13h22. J'ai circulé sur la rue Bouchard, dans mon véhicule. Je n'ai pas constaté de traces de contamination à partir du véhicule. Je me suis alors stationnée et j'ai marché le long de la rue. J'ai constaté des taches au sol, paraissant être des traces d'hydrocarbures au centre de la rue, sur plusieurs dizaines de mètres (photos 1 et 2). Chaque tache est espacée de quelques mètres et a une dimension de quelques centimètres à environ une vingtaine de centimètres pour les plus grosses. Les taches ne sont qu'en surface (premiers millimètres) Je n'ai pas constaté de tache aux deux extrémités de la rue Bouchard. J'ai pris des photos de quelques taches d'hydrocarbures au sol, en me dirigeant vers le terrain de Articles 53 et 54 L.A.D.

Quelques instants après mon arrivée face au terrain de Articles 53 et 54 L.A.D. (photos 3 et 4), j'ai rencontré ce dernier. Il m'explique que la Ville a passé la niveleuse, la semaine dernière. Cette niveleuse n'étant pas en très bon état, a perdu un peu d'huile tout au long de son travail sur la rue. Je dis à Articles 53 et 54 L.A.D. que j'ai vu les taches d'hydrocarbure au sol et que c'est minime. Il me dit que l'eau s'égoutte sur son terrain et qu'ainsi, les hydrocarbures sont entraînés et contaminent son terrain. En bordure du terrain, sur la route, il y a accumulation d'eau en flaques (photos 7 et 8) Articles 53 et 54 L.A.D. me dit que la semaine dernière, l'eau s'écoulait sur son terrain et qu'il y avait apparence d'hydrocarbures. Nous avons marché sur le terrain de Articles 53 et 54 L.A.D. afin de faire resurgir l'eau puisque le terrain était imbibé. En remontant, l'eau ne présentait pas de traces visibles d'hydrocarbures. Par contre, dans une flaque à proximité du terrain de Articles 53 et 54 L.A.D. un léger film d'hydrocarbure était visible (photos 5 et 6).

J'ai discuté avec Articles 53 et 54 L.A.D. Je lui dis que je considère que la problématique est mineure et que je ne constate pas la migration d'hydrocarbures sur son terrain malgré la présence de quelques taches sur la rue. Il me dit que la semaine dernière, juste après le passage de la niveleuse, c'était plus apparent. Il est d'accord pour affirmer qu'actuellement c'est minime. Je l'invite à me rappeler advenant que la situation soit davantage problématique et que la contamination de son terrain soit apparente. Je lui explique que s'il croit subir des préjudices de la part de la Ville dont l'équipement aurait laissé égoutter des hydrocarbures sur la route de gravier, il peut toujours avoir recours à des procédures au Civil. Il me dit que ça lui convient.

Articles 53 et 54 L.A.D. a quitté les lieux à 13h50. Je me suis ensuite dirigée à ma voiture et j'ai quitté à 13h55.

Toutes les photographies incluses à ce rapport ont toutes été prises par moi-même avec un appareil photo numérique de marque Nikon Modèle Coolpix 5100. Les disquettes d'enregistrement de l'appareil sont demeurées en ma possession jusqu'au 9 janvier 2007 où j'ai transféré les photos dans mon ordinateur lequel est protégé par un mot de passe distinct.

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont la fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière. Le a été réalisé à l'aide du logiciel d'importation de photos de Windows XP. Au total, 23 photos ont été prises mais, seulement 8 ont été intégrées au rapport afin de ne pas l'alourdir.

N/DOSSIER : 7610-16-01-0997000

DATE DE RÉDACTION : 9 janvier 2007

3. CONCLUSION

L'inspection m'a permis de constater la présences de taches d'hydrocarbures au sol, sur la rue Bouchard dont, face au terrain de Articles 53 et 54 L.A.D. Cependant, il ne m'a pas été permis de constater la migration de ces hydrocarbures, sur le terrain de Articles 53 et 54 L.A.D. Articles 53 et 54 L.A.D. Il est à considérer que la problématique est mineure. J'ai recommandé à Articles 53 et 54 L.A.D. qu'advenant qu'il constate que les hydrocarbures migrent sur son terrain et que la problématique soit davantage importante, de me rappeler. J'ai ajouté que s'il croit subir des préjudices de la part de la Ville, il peut toujours prendre des recours au Civil.

4. RECOMMANDATION(S)

Je recommande la fermeture de l'intervention.

5. VÉRIFICATION

INSPECTÉ PAR : Amir Dine
(signature)

18/01/2007
(date)

VÉRIFIÉ PAR : 
(signature)

2007-01-19
(date)

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

AA/aa

N/DOSSIER : 7610-16-01-0997000

DATE DE RÉDACTION : 9 janvier 2007

PHOTO
IDENTIFICATION : Pierre Biron

Photo # : 1
Réf. Numérique : 003
Date : 9 janvier 2007
Tache d'hydrocarbure sur la rue Bouchard.



Photo # : 2
Réf. Numérique : 005
Date : 9 janvier 2007
Idem.



Photo # : 3
Réf. Numérique : 015
Date : 9 janvier 2007
Terrain appartenant à Articles 53 et 54 L.A.



Photographié tel que vu par : Amiel Allu

Date de rédaction : 18/01/2007

N/DOSSIER : 7610-16-01-0997000

DATE DE RÉDACTION : 9 janvier 2007

PHOTO

IDENTIFICATION : Pierre Biron

Photo # : 4
Réf. Numérique : 016
Date : 9 janvier 2007
Idem.



Photo # : 5
Réf. Numérique : 017
Date : 9 janvier 2007
Flaque d'eau près du terrain de Articles 53 et 54 L.A.D. Il y a un très mince film d'hydrocarbure sur l'eau.



Photo # : 6
Réf. Numérique : 018
Date : 9 janvier 2007
Même photo mais avec le zoom.



Photographié tel que vu par : Amédée Biron

Date de rédaction : 10/01/2007

N/DOSSIER : 7610-16-01-0997000

DATE DE RÉDACTION : 9 janvier 2007

PHOTO

IDENTIFICATION : Pierre Biron

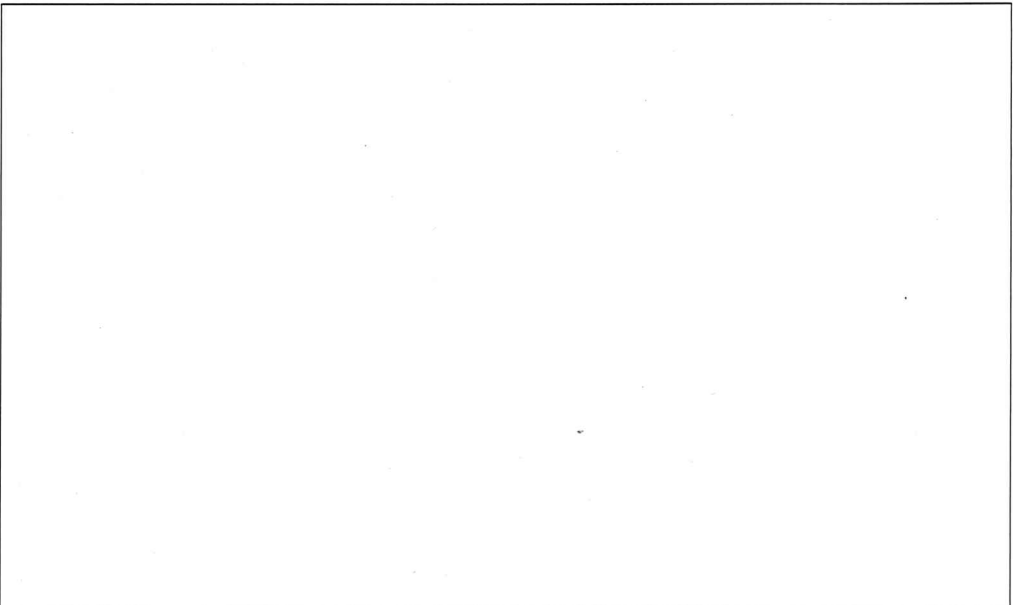
Photo # : 7
Réf. Numérique : 021
Date : 9 janvier 2007
Terrain appartenant à Articles 53 et 54 L.A.
Flaques d'eau en bordure du terrain.



Photo # : 8
Réf. Numérique : 022
Date : 9 janvier 2007
Idem.



Photo # :
Réf. Numérique :
Date :



Photographié tel que vu par : Annabel Allay

Date de rédaction : 18/01/2007



Articles 53 et 54 L.A.
Articles 53 et 54 L.A.